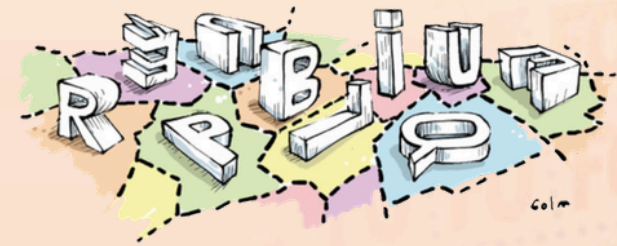
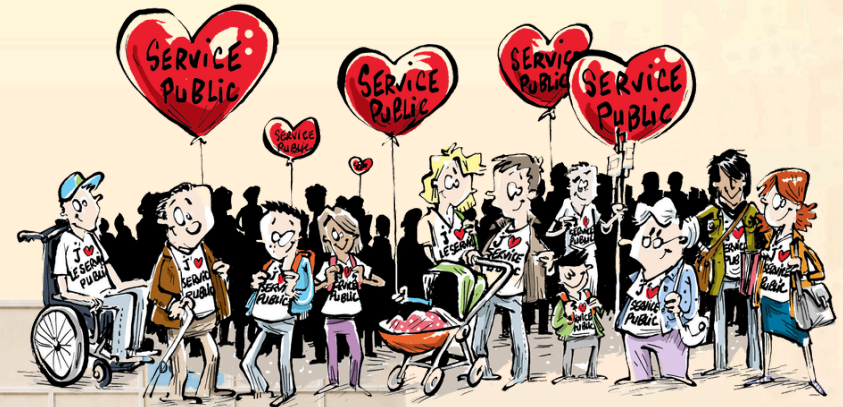


LIBÉREZ LE POINT D'INDICE!



LA RÉPUBLIQUE MODULAIRE
« À LA TÊTE DU TERRITOIRE »
« À LA TÊTE DU CITOYEN »

Augmenter les salaires, améliorer les carrières, retrouver des parcours professionnels choisis

Ce que l'on a fait, obtenu, évité, retardé ou dévié:

- **Avoir démontré** au niveau ministériel et de la Fonction Publique que “ça ne pouvait pas continuer comme ça” (en particulier la publication du manifeste “Travailler dignement de son travail”).
- **Avoir dénoncé et combattu** la politique salariale des différents gouvernements, en sensibilisant les parlementaires devant l'assemblée nationale durant le débat sur le PLF 2026.
- **Avoir refusé de signer l'accord PPCR** (véritable outil de gestion de l'austérité budgétaire), **avoir contribué à corriger** certains de ses effets néfastes (reclassements en cas de promotion).
- **Avoir obtenu** la mise en oeuvre de plusieurs plans de requalification ou leur inscription dans l'agenda social ministériel.
- **Avoir revendiqué** des mesures catégorielles bénéficiant à tous.
- **Avoir tiré vers le haut** les textes sur les frais de déplacement par nos nombreux amendements en CSAM.
- **Avoir donné les clés aux agents** pour se repérer dans le déroulement de leurs parcours professionnels et carrières (webinaires thématiques en particulier).

AVEC FORCE OUVRIERE

- **Exigeons** une augmentation de la valeur du point d'indice pour retrouver son niveau “en euros constants” d'il y a 30 ans (+30%, avec un premier rattrapage d'urgence de 10%).
- **Revendiquons** une refonte globale des grilles C/B/A pour s'extraire du niveau du SMIC et retrouver un continuum de rémunérations avec les corps dits d'“encadrement supérieur”, ainsi qu'une augmentation des taux pro/pro.
- **Luttons** pour obtenir l'abrogation du jour de carence et les ponctions salariales en situation de maladie.
- **Réduisons** l'arbitraire et l'illisibilité du RIFSEEP, revendiquons un régime indemnitaire connecté à la carrière en préalable à son intégration dans la part indiciaire de nos rémunérations (avec l'enjeu en matière de calcul de nos pensions).

Notre action depuis 2022 sur ces thématiques à retrouver ICI.



EN DÉCEMBRE 2026,
FAITES LE BON CHOIX !
Celui qui vous ressemble et qui vous
rassemble pour mieux vous représenter.